

SND 15.01.2013

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

DIRECTION DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES

No. MAE DOI/ DU

16 24
0 0 5 5 1

Dakar, le

7 JAN 2013

Madame le Ministre,

Par message n° 50016 du 8 janvier 2013 dont copie ci-jointe, l'Ambassadeur Représentant permanent du Sénégal auprès des Nations Unies m'a rendu compte de ce que, dans la perspective de la définition **d'un agenda de développement post 2015**, de larges consultations ont été engagées tant au sein qu'en dehors du système des Nations unies.

Il résulterait de celles-ci plusieurs propositions visant à apporter des réponses à la question de l'avenir des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), au débat sur la définition de l'Agenda post 2015 et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

En vue de permettre à notre pays de continuer à prendre part activement à ce processus, plus particulièrement **à l'élaboration d'une position commune africaine** sur ces questions, notre Représentant permanent à New York suggère la tenue de consultations entre les structures nationales compétentes à l'effet de confirmer la position nationale.

En vous faisant parvenir, en annexe, une copie de la note par laquelle notre Mission permanente à New York présente les grandes tendances des différentes consultations et ses idées sur l'éventuelle définition de la position nationale sur l'agenda post 2015 et les ODD, je vous prie de bien vouloir de me faire part de vos avis et observations à ce sujet.

Veillez croire, **Madame le Ministre**, à l'assurance de ma parfaite considération.



POUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR
ET PAR DELEGATION L'AMBASSADEUR SECRETAIRE GENERAL

PAPA OMAR NDIAYE

Madame Mariama SARR
Ministre de la Femme, de l'Enfant et
de l'entrepreneuriat féminin
DAKAR

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DES NATIONS UNIES
NEW YORK

2/10

Fax : (1212) - 517 30 32
Tél. : (1212) - 517 90 30/31 /32

NEW YORK, LE 08 JANVIER 2012

DEPART
DIPLOMAIL

N°: **50016**

ATTENTION: SON EXCELLENCE MONSIEUR MANKEUR NDIAYE,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

TEXTE:

- DAKAR -

VOUDRAIS VOUS RENDRE COMPTE QUE, DANS LA PERSPECTIVE DE
DEFINITION D'UN AGENDA DE DEVELOPPEMENT POST-2015, DE LARGES
CONSULTATIONS ONT ETE ENGAGEES, TANT AU SEIN QU'EN DEHORS DU
SYSTEME DES NATIONS UNIES STOP

AU COURS DE CELLES-CI, PLUSIEURS PROPOSITIONS ONT ETE
PRESENTEES DANS LE BUT D'APPORTER DES REponses A LA
PREOCCUPANTE QUESTION DE L'AVENIR DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE
POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD), AU DEBAT SUR LA DEFINITION DE
L'AGENDA D'APRES 2015 ET SUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT
DURABLE (ODD) QUI EN RESULTERONT STOP

EN VUE DE PERMETTRE A NOTRE PAYS DE CONTINUER A PRENDRE
PART ACTIVEMENT A CE PROCESSUS, PLUS PARTICULIEREMENT A
L'ELABORATION D'UNE POSITION COMMUNE AFRICAINE SUR CES
QUESTIONS, IL SERAIT OPPORTUN D'ETUDIER LA POSSIBILITE DE MENER
DES CONSULTATIONS AVEC LES STRUCTURES NATIONALES COMPETENTES
A L'EFFET DE CONFIRMER NOTRE POSITION NATIONALE STOP

CELLE-CI AURA L'AVANTAGE D'INDIQUER LA VOIE A SUIVRE ET DE
PERMETTRE A NOS DELEGATIONS DE SE DISTINGUER AVEC PLUS
D'EFFICACITE DANS CET IMPORTANT EXERCICE STOP

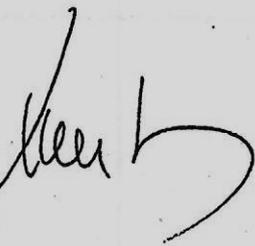
DANS CETTE PERSPECTIVE, JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR TROUVER, CI-JOINT, LA NOTE PAR LAQUELLE REPSEN PRESENTE LES GRANDES TENDANCES RESULTANT DES DIFFERENTES CONSULTATIONS ET FAIT PART DE SES IDEES SUR L'EVENUELLE DEFINITION DE LA POSITION NATIONALE SUR L'AGENDA POST-2015 ET LES ODD STOP

LES THEMES ET OBJECTIFS JUGES PRIORITAIRES ONT ETE CHOISIS CONFORMEMENT AU DOCUMENT DE LA "STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (2013-2017)" STOP

EN OUTRE, CONFORMEMENT AUX DECISIONS DE RIO+20, LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE DEVRA ETABLIR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD), EN ETROITE COORDINATION AVEC L'AGENDA POST-2015 ET SUR LA BASE D'UNE EVALUATION COMPLETE ET CONSTRUCTIVE DES OMD STOP

A CE TITRE, IL SERAIT IMPORTANT D'ENVISAGER UNE REACTUALISATION DU RAPPORT SUR LA REALISATION DES OMD AU NIVEAU NATIONAL, D'AUTANT PLUS QU'UN SOMMET DES OMD EST EN GESTATION POUR SEPTEMBRE 2013 STOP

HAUTE ET RESPECTUEUSE CONSIDERATION STOP ET FIN



ABDOU SALAM DIALLO
REPSEN/NEW YORK

SERVICE EXPEDITEUR : MMB/mad

New York, le 06 janvier 2013

NOTE

**SUR LA REFLEXION ENGAGEE AUTOUR
DU NOUVEL AGENDA DU DEVELOPPEMENT POST-2015**

---**---**---**---**

A l'approche de 2015, l'échéance pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), soit moins de trois ans, la Communauté internationale a engagé un processus de larges consultations, en vue de définir les contours d'un nouvel agenda de développement pour la période postérieure à cette date.

Ces consultations ont pour objectif d'identifier les priorités des générations présentes et futures, dans le but de créer un consensus politique autour d'une vision mondiale commune du développement qui soit légitime et acceptable par tous. Les résultats attendus aideront à élaborer des politiques inclusives et efficaces de lutte contre la pauvreté, sur la base d'objectifs concrets et de cibles mesurables.

Dans cette dynamique, le Secrétaire général de l'ONU, Son Excellence Monsieur BAN Ki-moon a mis en place les instances suivantes : le **Groupe de travail inter-agences sur l'agenda post-2015** (ou UN Task Team post-2015), le **Panel de haut niveau sur l'agenda post-2015** et le **Comité d'Experts** dirigé par l'Economiste américain Monsieur Jeffrey D. Sachs.

Il s'y ajoute le **Groupe de travail intergouvernemental chargé de définir les objectifs de développement durable (ODD)**, recommandé à l'Assemblée générale par la Conférence de Rio+20.

Parallèlement, d'autres processus de réflexion ont été engagés à travers des consultations thématiques entreprises par le PNUD dans plusieurs pays, celles de la Commission européenne auprès de ses Etats membres et au sein de l'office EuropeAid, de l'UNESCO sur l'Education pour tous (EPT), ainsi que celles de la société civile mondiale, avec l'initiative "Beyond 2015".

Au niveau de l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine (CUA), a également entamé des réflexions pour définir la position du Continent.

En l'état actuel des consultations, le débat semble être principalement orienté sur **la question préoccupante de l'avenir des OMD**. A ce sujet, les trois principales options dégagées sont relatives à celles visant à conserver les OMD dans leur configuration actuelle, à les reformuler, ou à souhaiter l'élaboration d'un nouveau cadre.

En effet, l'idée de **retenir les OMD dans leur configuration actuelle** trouve son fondement à travers les progrès substantiels accomplis dans leur mise en œuvre par la plupart des pays en développement (P.E.D), en particulier les pays africains. Pour cette raison, d'aucuns ont estimé que les délais devraient être prolongés afin d'aider ces Etats à atteindre un niveau plus amélioré de mise en œuvre.

Dans le but de mettre à profit les avancées obtenues, tout en évitant d'entraver les progrès réalisés, **plusieurs analystes considèrent que les OMD gagneraient à être reformulés** de sorte à incorporer des questions émergentes et celles qui n'ont pas été suffisamment incluses. Selon cette thèse, l'agenda post-2015 devrait être dénommé "OMD-Plus" et être axé sur la mise en place de mécanismes institutionnels favorables à une croissance inclusive et équitable.

S'agissant de **l'option d'élaborer un nouveau cadre post-2015**, l'argument selon lequel le cadre global des OMD n'a pas véritablement permis de créer les conditions favorables aux révolutions économiques escomptées, a été fortement mis en avant, justifiant ainsi l'idée de développer de nouveaux objectifs de développement, davantage axés sur la transformation structurelle des économies. Or, une telle option **pourrait induire des ambitions plus importantes et conduire à un accord politique plus difficilement réalisable.**

Globalement, il ressort de cette analyse que **l'option de la reformulation des OMD semble être la plus privilégiée**, d'autant plus que le Document de Rio+20, en son paragraphe 245, tout en préconisant la définition d'ODD, reste attaché à la réalisation des OMD. **Dès lors, le futur agenda devrait conserver les aspects positifs des OMD et tirer les leçons de leurs faiblesses.**

En conséquence, et compte tenu des conclusions du rapport 2012 de l'ONU sur le bilan des OMD, ce nouveau cadre devrait, plus encore, concentrer la coopération au développement sur la lutte contre la pauvreté, donner une orientation commune aux divers acteurs et adopter

un nombre réduit d'objectifs, avec une formulation claire et mesurable. De même, cet agenda devrait intégrer des questions telles que la préservation de l'environnement, la prévention des catastrophes naturelles, des conflits et de la violence, s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté et des inégalités sociales, et établir les politiques requises pour les surmonter.

En outre, ce futur cadre devrait veiller à adopter une stratégie en mesure d'assurer un système commercial plus équitable et une gouvernance économique plus équilibrée, de corriger le dysfonctionnement croissant de l'économie mondiale, notamment les crises et les contre-performances liées aux limites des modèles de croissance, ainsi qu'à rendre l'Afrique plus résiliente face aux chocs socio-économiques et climatiques.

En tout état de cause, le nouvel agenda devrait comporter des engagements forts et concrets, se doter d'un échéancier clair, d'un système de suivi efficace, tenir compte des contextes nationaux, notamment africains, être fondé sur les principes de durabilité, de transparence, d'équité, de démocratie et du respect des droits de l'homme. Il doit également reposer sur une approche participative, inclusive et ouverte, impliquant toutes les parties prenantes.

A la lumière de ce qui précède, **le Sénégal devrait continuer à participer activement à ce processus, particulièrement à l'étape d'élaboration de la position commune africaine, et engager, dès maintenant, la réflexion en vue de déterminer, le plus tôt possible, sa position officielle sur cette question.**

Dans cette perspective, des consultations pourraient être menées au niveau national, dans un premier temps, avec tous les acteurs administratifs, en vue de définir les priorités du Gouvernement et, ensuite, avec l'ensemble de la société civile pour une validation de la position nationale.

Ce faisant, **le Sénégal pourrait mettre l'accent sur les secteurs jugés prioritaires**, en l'occurrence, l'agriculture et la sécurité alimentaire, le développement économique et l'éradication de la pauvreté, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la prévention des risques de catastrophe, la viabilité environnementale, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Les questions de migrations internationales, d'urbanisation et de population pourraient être également prises en compte.

Par ailleurs, étant donné que cet agenda devrait partir d'une évaluation complète et constructive des OMD, **il serait important d'envisager, dès à présent, une réactualisation du rapport sur la réalisation des OMD au niveau national**, d'autant plus qu'un Sommet des OMD en septembre 2013 est en gestation.

En conclusion, il reste entendu que les futurs ODD devront s'inscrire dans la continuité des OMD et servir de moyen pour renouveler et renforcer leur réalisation, et procurer une réponse cohérente et coordonnée aux défis mondiaux pressants.

Sous ce rapport, le catalogue d'objectifs de développement durable (ODD), ci-après, a été proposé, en guise de contribution :

Objectifs	Cibles	
<p>Objectif 1 : Promouvoir une croissance économique inclusive et durable</p>	Cible 1	Promouvoir l'agriculture et le développement rural
	Cible 2	Assurer la sécurité alimentaire ✖
	Cible 3	Promouvoir l'industrie culturelle et l'écotourisme
	Cible 4	Impulser le développement industriel endogène
	Cible 5	Renforcer la compétitivité de l'agro-industrie
	Cible 6	Développer les infrastructures
	Cible 7	Améliorer l'environnement des affaires
	Cible 8	Promouvoir l'économie d'énergie, l'efficacité énergétique et l'accès aux services énergétiques et aux énergies renouvelables
	Cible 9	Promouvoir le sport et les activités connexes
	Cible 10	Poursuivre les efforts dans les sous-secteurs de l'eau et de l'assainissement
	Cible 11	Promouvoir la création massive d'emplois décents ✖
	Cible 12	Promouvoir un système commercial international juste et équitable
	Cible 13	Promouvoir des initiatives visant à réformer l'architecture financière internationale
	Cible 14	Promouvoir des mesures d'allègement de la dette extérieure
	Cible 15	Promouvoir le respect des engagements en matière de financement du développement
	Cible 16	Promouvoir la mobilisation des ressources domestiques et autres types de financement
	Cible 17	Promouvoir la pleine application du Document final de Rio+20
	Cible 18	Veiller à l'application du Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA
	Cible 19	Renforcer la coopération Sud-Sud et appuyer les efforts d'intégration régionale
	Cible 20	Promouvoir des mécanismes visant à maîtriser la volatilité extrême des prix des denrées alimentaires
<p>Objectif 2 : Promouvoir l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC)</p>	Cible 21	Démocratiser l'accès et l'utilisation des TIC
	Cible 22	Promouvoir l'économie numérique et l'innovation technologique
	Cible 23	Réduire la fracture numérique
	Cible 24	Promouvoir le transfert de technologie
	Cible 25	Promouvoir la recherche et le développement

<p>Objectif 3 : Assurer la viabilité environnementale et renforcer la résilience face aux chocs climatiques</p>	<p>Cible 26 Cible 27 Cible 28 Cible 29 Cible 30 Cible 31 Cible 32</p>	<p>Promouvoir l'économie verte Promouvoir la prévention et la réduction des risques majeurs de catastrophe Améliorer la gestion des catastrophes naturelles Accroître le respect des engagements en matière d'accords multilatéraux sur l'environnement Atténuer les effets des changements climatiques sur les écosystèmes Préserver la biodiversité et promouvoir la gestion durable des terres Promouvoir les modes de production et de consommation durables</p>
<p>Objectif 4: Promouvoir la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la paix et la sécurité, ainsi que les Droits de l'homme</p>	<p>Cible 33 Cible 34 Cible 35 Cible 36 Cible 37 Cible 38</p>	<p>Améliorer la gouvernance économique Promouvoir la transparence et la rationalisation dans la gestion des finances publiques Lutter contre la corruption, la non-transparence et la prévention du crime Promouvoir la justice et l'égalité Promouvoir la paix et la cohésion sociale Promouvoir la démocratie et la protection des Droits de l'homme</p>
<p>Objectif 5 : Promouvoir un développement humain adéquat et durable</p>	<p>Cible 39 Cible 40 Cible 41 Cible 42 Cible 43 Cible 44 Cible 45 Cible 46 Cible 47 Cible 48 Cible 49 Cible 50</p>	<p>Renforcer l'application et le suivi des politiques de population Améliorer l'habitat, la qualité et le cadre de vie Promouvoir une stratégie intégrée de construction à long terme des villes et des établissements humains Renforcer les politiques de protection sociale Améliorer l'offre, la qualité des services, les politiques de santé et de nutrition Renforcer l'accès à l'éducation de base et à une formation professionnelle appropriée Promouvoir la parité et l'autonomisation des femmes Promouvoir une gestion efficace et équilibrée des migrations internationales Promouvoir la réduction des coûts des transferts de fonds des migrants Promouvoir la mise en place de cadres institutionnels appropriés pour lutter contre la migration irrégulière Promouvoir le plein respect des droits des travailleurs migrants et ceux de leurs familles Promouvoir l'autonomisation des Jeunes et leur pleine participation à la prise des décisions.</p>